

## CDAS du 6 septembre 2022

(Comité départemental de l'action sociale)

Le CDAS s'est tenu ce 6 septembre, celui du mois de juillet ayant été remplacé par un groupe de travail... ! **FO-Finances** demande de nouveau que soit remis en place « l'agenda social » afin que les instances puissent se tenir correctement.

### RÉFORME DU RÉSEAU DE L'AS (L'ACTION SOCIALE)

Elle est déclinée en 4 volets : le parc des résidences EPAF, la gouvernance des opérateurs de l'AS, les prestations et le réseau.

- **Les résidences EPAF**

Face au constat d'une diminution de fréquentation de ces résidences par les agents, d'un important besoin de rénovation de celles-ci et d'une évolution des attentes des agents, des solutions ont été étudiées afin de limiter les frais. Le scénario retenu par le SG (Secrétariat général) est de céder une partie du parc et de réorienter l'activité EPAF vers la réservation et la gestion d'une offre de séjour.

C'est un constat d'échec pour le SG car ces résidences n'ont pas été entretenues, d'ailleurs aucun opérateur de tourisme social privé n'a voulu reprendre même une partie du parc.

Une enquête va être lancée auprès des agents en 2023 pour faire évoluer l'offre d'EPAF.

**FO-Finances** avait alerté sur la gestion du parc, il ne faudrait pas que cela soit simplement une enquête de plus.

- **La gouvernance**

Les structures associatives actuelles sont maintenues avec la création d'une association faîtière regroupant les différentes associations existantes et la COOP.

- **Les prestations de l'Action Sociale**

Malgré l'élaboration de plaquettes et l'existence d'un site national : [actionssociale.finances.gouv.fr](http://actionssociale.finances.gouv.fr) (information donnée par le délégué de l'Action sociale), les prestations sociales restent méconnues des agents. Une réflexion doit être faite afin d'améliorer la communication de ces dernières.

La restauration reste une priorité dans un contexte difficile (diminution de la fréquentation).

**FO-Finances** a demandé au président où en était le regroupement des services de la DDFiP. Le président indique que le transfert de Ste Catherine vers Lahitolle mettra fin au service de restauration de Ste Catherine et que cette option est quasiment actée pour une mise en place au mieux en 2023.

Actuellement, pour le site de Ste Catherine une réflexion sur la mise en place d'une liaison froide est en cours .

Le Président pense que les agents des services de Ste catherine transférés à lahitolle iront augmenter le volume de fréquentation du restaurant inter-administratif de Condé.

**FO-Finances** est également intervenu sur les chèques cadeaux électroniques afin de faire remonter les difficultés dues à la complexité de ce marché (plusieurs adresses mails sont demandées aux familles ayant plusieurs enfants, une difficulté d'accès au site.....) Ces difficultés ont généré la perte des chèques cadeaux qui ont été payés au prestataire !

Le nouveau marché prévoit que les chèques non utilisés seront remboursés.

Des questionnaires thématiques sur les agents seront mis en place régulièrement.

- **Le Réseau**

Comme indiqué dans notre compte rendu du CDAS du 6 avril 2022, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, un délégué régional sera mis en place. Il s'agira d'un cadre A recruté via une fiche de poste qui sera basé à Orléans pour notre région. Il gèrera 3 délégués et 2 assistants de délégation. Ces derniers devront se spécialiser dans un domaine de l'action sociale (ex : restauration). Leur secteur géographique devrait se limiter à un seul département, **FO-Finances** y prêtera attention.

## PROJETS 2022 ACTION LOCALE

### • Arbre de Noël 2022

3 propositions sont faites

- Le national Palace de Vierzon , le mercredi 7 ou 14 décembre, limité à 150 personnes
- L'école du Cirque à Bourges, le dimanche 4 décembre
- A la salle des fêtes de St Florent sur Cher le mercredi 14 décembre, spectacle et goûter

Le président demande de voter pour une des 3 propositions.

**FO-Finances** rappelle que :

- nous représentons les agents et qu'il n'est pas envisageable de prendre une décision sans les avoir consultés. Ce que nous allons faire. La décision sera donc prise le 26 septembre au plus tard.
- Il aurait été bon d'avoir ces éléments avant la tenue du CDAS.

Le choix des cadeaux sera effectué en ligne, une information sera donnée aux parents par mail la semaine du 12 au 19 septembre. La réponse est attendue pour le 30 septembre au plus tard.

### • Retraités

Il est prévu une visite de la forêt de Tronçay et de l'école d'Alain Fournier, ainsi qu'une sortie au Cabaret Sancerrois de Menetou Ratel.

Le 6 octobre une sortie nature à la Brenne.

### • Actifs

- Un chèque cadeau de 20 € pour les enfants qui changent de cycle.
  - Un livre offert pour une entrée au CP ou en 6<sup>e</sup>.
  - Un coupon sport (découverte) pour les enfants de 10 à 14 ans
- Massage assis ( amma) , en expérimentation à Bourges Condé entre 11h30 et 14h. ( 4 à 5 personnes par créneau) avec un reste à charge de 5 € par agent. La finalisation est en cours.  
C'est une action qui a déjà été menée dans le privé avec la CPAM M'ton dos. ( il existe M'tes dents pour les enfants)
- Pilate, ( activité physique d'étirements et renforcement musculaire) une recherche est en cours pour proposer des séances entre 11h30 et 14h.

### FONDS D'INNOVATION LOCALE ( FIL)

- Paniers de légumes « Bio » avec livraison sur sites. Une prospection est en cours pour trouver un prestataire.

## BILAN D'ACTIVITE 2021 DU SERVICE SOCIAL

Il sera joint en annexe dès sa réception.

### Questions diverses :

Il a été mis en place un *partenariat avec l'association France Victimes*. 130 associations en font partie actuellement. Elle vient en soutien aux victimes d'agression.

*Restauration* : la subvention ministérielle est passée à 1,38 € par repas, et l'indice maximal pour en bénéficier a été relevé jusqu'à l'indice 534.

**Élections professionnelles**  
**1er au 8 Décembre 2022**



**chacun pour tous avec**



Vos représentants lors de ce CDAS

Christelle COTTE 02.48.23.90.58 , Expert Franck JANSONNIE 06.63.51.69.42

Pensez à consulter notre site local <http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>